

CLOQUE DU PÊCHER : LA PRÉVENIR DÈS L'AUTOMNE !

Par Daniel Veschambre

Spectaculaire, la cloque du pêcher cause des dommages parfois dévastateurs aux arbres qui peuvent mourir dans les cas les plus graves. Les boursouflures jaunâtres teintées de rouge vineux qui apparaissent sur les feuilles au printemps, sont souvent colonisées par des fourmis. Elles n'y sont vraiment pour rien et, à ce moment-là, il est bien trop tard pour intervenir. C'est à l'automne qu'il faut prévenir la maladie !



DES FEUILLES QUI S'ÉPAISSISSENT, PRÉSENTENT DES CLOQUES TEINTÉES DE ROUGE, SE VRILLEN EN SPIRALE ET FINISSENT PAR SE NÉCROSER : LES SYMPTÔMES DE LA CLOQUE DU PÊCHER - © D. LEJEUNE

VARIÉTÉS DE PÊCHERS CONSIDÉRÉES COMME PEU SENSIBLES À LA CLOQUE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Types de fruits	Variétés
Pêche à chair blanche	Belle de Montélimar
	Reine des vergers
	Bénédicté
	Bellerime
	Amsden
	Mireille
	Onyx
	Ivoire
	Mayflower
	Sanguines (La plupart)
Pêche à chair jaune	Coraline
	Roussane de Rodez
	Roussane royale
Nectarines à chair blanche	Morton
	Gold drive
	Felligni
Nectarines à chair jaune ou orangée	Avalon Pride
	Alberge

La cloque du pêcher est une maladie provoquée par le champignon *Taphrina deformans*. La contamination primaire survient à la faveur des pluies d'automne : les spores du champignon s'installent au niveau des cicatrices laissées par la chute des feuilles, puis gagnent les écailles des bourgeons à feuille. Lorsque ceux-ci gonflent en fin d'hiver (parfois dès la fin janvier si l'hiver est doux comme en 2014), le champignon devient actif à la faveur des pluies et va contaminer les toutes jeunes pousses, entre les stades "pointe verte" et "première feuille étalée" intervenant de

fin février à mi avril selon les régions et les années. Cette période de grande sensibilité dure 6 à 8 semaines. Jusque-là rien n'est visible...

— DES SYMPTÔMES SPECTACULAIRES —

Les déformations caractéristiques en boursouffure surviennent plus tard en avril, souvent sur les feuilles issues d'un même bourgeon. Les feuilles d'abord s'épaississent, présentent des cloques teintées de rouge, se vrillent en spirale et finissent par se nécroser, noircir et tomber. En dehors de ces symptômes spectaculaires, on notera la dessiccation des bouts de rameaux et la nécrose des fleurs, moins remarquables, mais largement préjudiciables à la récolte. Des contaminations secondaires sont aussi possibles lors de fortes pluies en mars et avril, donnant des symptômes plus légers.

Dans les cas graves, l'arbre peut se retrouver en grande partie ou totalement défolié : sa survie est alors compromise, surtout si les attaques sont fortes plusieurs années de suite.

— UN PEU DE BIOLOGIE —

La conservation hivernale sous les téguments des bourgeons se fait sous forme d'ascospores qui peuvent donner des spores dites secondaires pendant l'hiver dès qu'il fait plus de 8°C, assurant ainsi une contamination accrue des bourgeons. À la sortie de l'hiver, dès qu'il fait plus de 8 à 10°C et à la faveur des pluies, ces spores secondaires migrent vers les très jeunes pousses vertes. Les pluies de plus de 10 mm en 24 h sont considérées comme contaminatrices. La plage de température pour le développement est large, puisque le développement n'est arrêté qu'au-delà de 30°C.

Les spores secondaires une fois sur les jeunes feuilles donnent le mycélium infectieux qui traverse la cuticule et s'installe à l'intérieur du limbe pour se nourrir, provoquant son épaississement. Ce mycélium va donner naissance à des asques émergeant à la surface des feuilles pour donner des ascospores dites primaires. Elles peuvent donner des spores secondaires (ou spores-levures) qui forment à la surface des cloques une couche de pruine blanchâtre. Ces spores vont se conserver tout l'été sur les débris de feuilles atteintes, pour s'installer à l'automne sur les rameaux lorsqu'ils perdent leurs feuilles. Les feuilles cloquées sont donc une source importante de dissémination et de contamination.

UNE DÉMARCHÉ DE PROTECTION PRÉCISE

La protection doit tenir compte à la fois de la biologie du champignon et du fait que le cuivre est toxique pour les fleurs du pêcher :

- Traiter à deux reprises lors de la chute des feuilles à l'automne, soit entre le 15 octobre et le 15 novembre selon la région et la variété : au premier tiers des feuilles tombées puis aux deux tiers des feuilles tombées. Ces deux traitements à la bouillie bordelaise aux doses recommandées par le fabricant sont essentiels.

- Traiter tous les 8 à 15 jours selon les pluies, dès que les bourgeons commencent à gonfler en hiver (à surveiller dès le 15 ou 20 janvier selon la région et la douceur de l'hiver).

- Arrêter impérativement les traitements au cuivre dès que sont visibles les premiers pétales roses, bien avant l'épanouissement des fleurs.

- Les traitements chimiques ultérieurs, efficaces pour protéger les variétés les plus sensibles, ne sont pas accessibles aux jardiniers amateurs.

- Les traitements avec des purins de plantes et décoctions n'ont pas d'effet prouvé.

Se référer à l'étude "regard du scientifique" : Protection des plantes, tradition et macération d'ortie sur le site de la SNHF (www.snhf.org)

— L'IMPORTANCE DU CHOIX DE LA VARIÉTÉ —

Il existe de grandes différences de sensibilité selon les variétés de pêcher, qu'elles soient anciennes ou récentes. La moindre sensibilité (on ne peut pas parler de résistance véritable) est effective et bien nette si la pression d'inoculum reste faible ou moyenne. Si la pression d'inoculum est forte, en année pluvieuse (2013 et 2014 par exemple), toutes les variétés se révèlent sensibles, les écarts entre elles étant faibles. Le choix de la variété est donc important, mais il ne résout pas à lui seul le risque de la cloque tous les ans.

— PROPHYLAXIE —

Il convient de limiter au mieux les sources d'infection : enlever les feuilles atteintes, les ramasser lorsqu'elles sont sur le sol, prélever les fruits momifiés et les détruire par le feu. Eviter de tailler les branches, ce qui aurait pour effet d'ouvrir des plaies, source possible d'infection. Eviter la taille tardive de fin d'hiver.

— TRAITEMENTS PRÉVENTIFS —

Les traitements doivent être réalisés à titre préventif, puisqu'une fois le mycélium pénétré dans la feuille, il ne peut plus être atteint ni arrêté. Aucune substance active n'a d'action systémique et curative. En production professionnelle, différentes matières actives sont homologuées (captane, zirame, thirame, dodine). Dans la gamme "jardin", seul le cuivre est homologué sous forme de bouillie bordelaise (sulfate de cuivre neutralisé à la chaux), d'hydroxyde de cuivre ou d'oxyde cuivreux. La bouillie bordelaise est autorisée dans le cahier des charges AB. Pour des raisons de protection de l'environnement, la quantité de cuivre apportée au total sur la parcelle en une année ne doit pas dépasser 40g/are de cuivre métal : ceci exclut de pouvoir

assurer une protection complète et satisfaisante avec des produits cupriques.

La cloque du pêcher reste un sujet préoccupant pour le jardinier. En l'état actuel de ses possibilités et de la réglementation, il verra ses pêchers, y compris les moins sensibles, envahis de cloque lors des fins d'hiver et de printemps très favorables à la maladie.

À lire

- Le champignon responsable de la cloque du pêcher *Taphrina deformans* Bull. Soc. Mycol. Nord Fr. 87: 02-11 (2010) Lille - Jean-Pierre Gavériaux
- Évaluation de la sensibilité aux différents bioagresseurs d'une gamme variétale de pêchers
Claude-Éric Parveaud, Christelle Gomez (GRAB), CR Grab Inra 2009 et 2012
- Fiche Pêcher ITAB – GRAB Janvier 2002
- Sélection de variétés tolérantes à la cloque adaptées à l'AB, François Varlor, Grab, *L'arboperformance* n°598, Novembre 2005, pp 25-28

Posez votre question sur le jardinage et l'horticulture sur :

- www.snhf.org
- www.jejardine.org
- www.jardiner-autrement.fr
- www.valhor.fr



Société
Nationale
d'Horticulture
de France

